Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21590470700019

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: PREMESQUES (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Envoyé en préfecture le 03/04/2023 Reçu en préfecture le 03/04/2023 Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

Sans Objet

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 2.1 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 27 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 28 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 29 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet A5 - Etalement des provisions Sans Objet A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 32 A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 33 A10.3 - Opérations liées aux cessions 34 A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 35 A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 36 A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement 37 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 38 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures 46

(art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

ménagers

applicable aux associations syndicales autorisées

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

39

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

43

Sans Objet

45

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans obiet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Code INSEE 59470

COMMUNE **PREMESQUES**

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2153
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	3
Lille Métropole Européenne de Lille	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
1415916	1613318	0	0	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) Ministère de l'intérieur DGCL
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	688.54	0
2	Produit des impositions directes/population	356.12	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	742.25	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	58.49	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	123.05	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60.34 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97.1437 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7.88 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Affiché le

Affiche le

Affic

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DO BODGET					
		D	EPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	А	1 518 424,22	g 1 626 267,08	
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	224 111,76	н 341 337,25	
			+	+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)] c	0,00 (si déficit)	ı 383 444,20 (si excédent)	
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	110 799,46 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
			=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 853 335,44	= G+H+I+J 2 351 048,53	
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к 0,00	
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	0,00	L 0,00	
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L 0,00	
DEQUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 518 424,22	= G+I+K 2 009 711,28	
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	334 911,22	= H+J+L 341 337,25	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 853 335,44	= G+H+I+J+K+L 2 351 048,53	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

				orerecture le 03/04/2023
Chap.	Libellé	Dépenses engagée		Titres restant à émettre
		mandatées	ID : 059-2	15904707-20230327-202304V3-DE
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	employer)		
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	459 480,00	457 556,95	0,00	0,00	1 923,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	897 000,00	894 457,33	0,00	0,00	2 542,67
014	Atténuations de produits	28 184,00	28 184,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	108 325,00	95 034,90	0,00	0,00	13 290,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	otal des dépenses de gestion courante	1 492 989,00	1 475 233,18	0,00	0,00	17 755,82
66	Charges financières	1 288,78	1 288,78	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 920,00	5 908,83	0,00	0,00	11,17
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 500 197,78	1 482 430,79	0,00	0,00	17 766,99
023	Virement à la section d'investissement (2)	426 620,88				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	35 993,43			-35 993,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	426 620,88	35 993,43			390 627,45
	TOTAL	1 926 818,66	1 518 424,22	0,00	0,00	408 394,44
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
Спар		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	12 300,00	2 658,32	0,00	0,00	9 641,68
70	Produits services, domaine et ventes div	131 700,00	132 442,52	0,00	0,00	-742,52
73	Impôts et taxes	939 934,00	991 698,43	0,00	0,00	-51 764,43
74	Dotations et participations	421 940,46	393 164,60	0,00	0,00	28 775,86
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	38 253,40	0,00	0,00	-3 253,40
т	otal des recettes de gestion courante	1 540 874,46	1 558 217,27	0,00	0,00	-17 342,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	39 856,38	0,00	0,00	-37 356,38
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 543 374,46	1 598 073,65	0,00	0,00	-54 699,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	28 193,43			-28 193,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	28 193,43			-28 193,43
	TOTAL	1 543 374,46	1 626 267,08	0,00	0,00	-82 892,62
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 383 444,20				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

Affiché le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 000,00	8 595,12	0,00	4 404,88
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	715 991,47	117 325,80	0,00	598 665,67
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 694,00	0,00	0,00	8 694,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	737 685,47	125 920,92	0,00	611 764,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 147,41	69 997,41	0,00	150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	70 147,41	69 997,41	0,00	150,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	807 832,88	195 918,33	0,00	611 914,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	28 193,43		-28 193,43
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	28 193,43		-28 193,43
TOTAL		807 832,88	224 111,76	0,00	583 721,12
	Pour information	(2) 110 799,46			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECETTES D'INVESTISSEMENT								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés				
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00				
13	Subventions d'investissement	292 368,00	92 446,37	0,00	199 921,63				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Total des recettes d'équipement	292 368,00	92 446,37	0,00	199 921,63				
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	80 000,00	93 403,99	0,00	-13 403,99				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	119 493,46	119 493,46	0,00	0,00				
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00				
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	0,00	0,00	150,00				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00				
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00					
	Total des recettes financières	199 643,46	212 897,45	0,00	-13 253,99				
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00				
Tota	al des recettes réelles d'investissement	492 011,46	305 343,82	0,00	186 667,64				
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	426 620,88							
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	35 993,43		-35 993,43				
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00				
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	426 620,88	35 993,43		390 627,45				
	TOTAL	918 632,34	341 337,25	0,00	577 295,09				

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022 Envoyé en préfecture le 03/04/2023 Reçu en préfecture le 03/04/2023 Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) Titres émis Titres émis

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Affichéle à réaliser	Crédite annulée	
		(BP+DM+RAR N-1)	Titles enns	ID: 059-215904707-20	230327-202304V3-DE	
Pour information		(2) 0,00				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1						1

⁽¹⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽²⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

⁽³⁾ A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	457 556,95		457 556,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	894 457,33		894 457,33
014	Atténuations de produits	28 184,00		28 184,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	95 034,90		95 034,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	1 288,78 5 908,83 0,00	0,00 35 993,43 0,00 0,00	1 288,78 41 902,26 0,00 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 482 430,79	35 993,43	1 518 424,22
DO	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	69 997,41 0,00	0,00	69 997,41 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			28 193,43	28 193,43
20 204 21 22 23 26 27 28 29 39 45	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7)	(9)	8 595,12 0,00 117 325,80 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	8 595,12 0,00 117 325,80 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
481 49	Charges à rép. sur plusieurs exercices Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00 0,00	0,00 0,00
_				ŕ	•
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks Départed d'investigation ment Tatal		0,00	0,00	0,00
DO	Dépenses d'investissement –Total Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		195 918,33	28 193,43	224 111,76 110 799,46

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	2 – Titles ellis (y compris	501 105 105105 0 10		
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 658,32		2 658,32
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	132 442,52		132 442,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	991 698,43		991 698,43
74	Dotations et participations	393 164,60		393 164,60
75 76 77 78	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions	38 253,40 0,00 39 856,38 0,00	0,00 0,00 28 193,43 0,00	38 253,40 0,00 68 049,81 0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
·	Recettes de fonctionnement – Total	1 598 073,65	28 193,43	1 626 267,08
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			383 444,20

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	93 403,99 119 493,46	0,00	93 403,99 119 493,46
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	92 446,37	0,00 <i>0,00</i>	92 446,37 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 35 993,43 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 35 993,43 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	<i>0,00</i> 0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	305 343,82	35 993,43	341 337,25
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/	Libellé (1)	م الله الله	Crédits emplo			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	459 480,00	457 556,95	0,00	0,00	1 923,05
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	70 000,00	78 526,77	0,00	0,00	-8 526,77
60611	Eau et assainissement	7 000,00	6 665,31	0,00	0,00	334,69
60612	Energie - Electricité	95 000,00	81 301,31	0,00	0,00	13 698,69
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622 60623	Carburants Alimentation	5 200,00 4 500,00	6 024,13 4 861,09	0,00 0,00	0,00 0,00	-824,13 -361,09
60624	Produits de traitement	1 000,00	1 230,59	0,00	0,00	-230,59
60628	Autres fournitures non stockées	5 500,00	5 479,91	0,00	0,00	20,09
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	7 208,35	0,00	0,00	3 791,65
60632	Fournitures de petit équipement	18 500,00	19 102,05	0,00	0,00	-602,05
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	5 018,60	0,00	0,00	-3 018,60
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 841,26	0,00	0,00	-841,26
6065 6067	Livres, disques, (médiathèque) Fournitures scolaires	100,00 6 700,00	138,00 7 566,13	0,00 0,00	0,00 0,00	-38,00 -866,13
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	4 589,39	0,00	0,00	1 410,61
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	18 661,41	0,00	0,00	-3 661,41
6135	Locations mobilières	11 000,00	7 915,38	0,00	0,00	3 084,62
61521	Entretien terrains	2 000,00	909,60	0,00	0,00	1 090,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 500,00	5 935,79	0,00	0,00	-435,79
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232 61524	Entretien, réparations réseaux Entretien bois et forêts	11 500,00 5 000,00	7 673,27 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 826,73 5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 500,00	2 469,40	0,00	0,00	3 030,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	8 181,18	0,00	0,00	-4 681,18
6156	Maintenance	67 000,00	75 751,11	0,00	0,00	-8 751,11
6161	Multirisques	10 000,00	8 887,08	0,00	0,00	1 112,92
6168	Autres primes d'assurance	400,00	235,08	0,00	0,00	164,92
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	3 197,31	0,00	0,00	-197,31
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	4 902,00	0,00	0,00	98,00
6185 6188	Frais de colloques et de séminaires Autres frais divers	100,00 1 000,00	0,00 3 665,40	0,00 0,00	0,00 0,00	100,00 -2 665,40
6226	Honoraires	800,00	1 500,00	0,00	0,00	-700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	732,68	0,00	0,00	2 267,32
6231	Annonces et insertions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	29 911,76	0,00	0,00	-7 911,76
6236	Catalogues et imprimés	150,00	113,48	0,00	0,00	36,52
6237	Publications	1 300,00	1 082,40	0,00	0,00	217,60
6238	Divers Transports de biens	1 500,00	501,42	0,00	0,00	998,58
6241 6247	Transports collectifs	100,00 10 000,00	0,00 9 528,00	0,00 0,00	0,00 0,00	100,00 472,00
6256	Missions	500,00	35,61	0,00	0,00	464,39
6257	Réceptions	3 000,00	2 189,95	0,00	0,00	810,05
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	78,35	0,00	0,00	2 421,65
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	13 241,97	0,00	0,00	758,03
627	Services bancaires et assimilés	200,00	158,81	0,00	0,00	41,19
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	980,32	0,00	0,00	219,68
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6283 62878	Frais de nettoyage des locaux Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00 5 880,00	1 950,00 2 100,00	0,00 0,00	0,00 0,00	50,00 3 780,00
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	4 386,80	0,00	0,00	-3 186,80
63512	Taxes foncières	1 750,00	1 725,00	0,00	0,00	25,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	403,50	0,00	0,00	-403,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	897 000,00	894 457,33	0,00	0,00	2 542,67
6218	Autre personnel extérieur	5 180,00	5 176,85	0,00	0,00	3,15
6331	Versement mobilité	10 600,00	10 595,16	0,00	0,00	4,84
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	520,00	519,96	0,00	0,00	0,04
6336 6338	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 400,00 500,00	8 357,66	0,00 0,00	0,00 0,00	42,34 500,00
6411	Autres impôts, taxes sur rémunérations Personnel titulaire	481 300,00	0,00 488 600,74	0,00	0,00	-7 300,74
6413	Personnel non titulaire	45 000,00	37 774,16	0,00	0,00	7 225,84
6415	Indemnité inflation	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	107 000,00	106 680,35	0,00	0,00	319,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	75 550,00	75 551,06	0,00	0,00	-1,06

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2023 Recu en préfecture le 03/04/2023

Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. Cotisations pour assurance du personnel	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits emplo Mandats émis	Cha		215904707-2023032	27-202304V3-DE
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis		ID : 059-	215904707-2023032	27-202304V3-DE
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	, ,		rattac	hées	realiser au	annulés
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.		404 5 45 00	· attac		31/12	
	,	124 545,82		0,00	0,00	4,18
Cotisations pour assurance du personnei	6 000,00	5 996,68		0,00	0,00	3,32
·	23 400,00 400,00	23 392,89		0,00	0,00	7,11
Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00 0,00		0,00	0,00 0,00	400,00 500,00
Cotis. aux autres organismes sociaux	,	·			· ·	424,00
					·	310,00
´'	1				i ' '	100,00
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						0,00
						0,00
·						13 290,10
						600,00
	•	,			· ·	-633,20
	•	,			·	200,00
	•	·			· ·	37,84
	,	· ·			· ·	7 740,00
	50,00				·	50,00
Créances admises en non-valeur	500,00	·			· ·	498,44
Créances éteintes	200,00	·			· ·	200,00
Autres contributions obligatoires	2 000,00	966,66			· ·	1 033,34
Subv. fonct. CCAS	3 000,00	3 000,00		0,00	0,00	0,00
Autres établissements publics locaux	150,00	0,00		0,00	0,00	150,00
Subv. fonct. Associat°, personnes privée	25 815,00	22 410,00	0,00		0,00	3 405,00
Autres	10,00	1,32	0,00		0,00	8,68
Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 492 989,00	1 475 233,18		0,00	0,00	17 755,82
Charges financières (b)	1 288.78	1 288.78		0.00	0.00	0,00
` ' '						0,00
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						11,17
						-1 108,72
	•	-			· ·	119,89
`						1 000,00
						0,00
Dépenses imprévues (e)	0,00	3,30		0,00	3,00	3,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 500 197,78	1 482 430,79		0,00	0,00	17 766,99
Virement à la section d'investissement	426 620,88	0,00				426 620,88
Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	35 993,43				-35 993,43
Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	35 993, <i>4</i> 3				-35 993,43
AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	426 620,88	35 993,43				390 627,45
Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	426 620,88	35 993,43				390 627,45
DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 926 818,66	1 518 424,22		0,00	0,00	408 394,44
Pour information	0,00					·
Déficit de fonctionnement reporté de N-1	-,-,					
	Créances éteintes Autres contributions obligatoires Subv. fonct. CCAS Autres établissements publics locaux Subv. fonct. Associat°, personnes privée Autres Frais fonctionnement des groupes d'élus DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656) Charges financières (b) Intérêts réglés à l'échéance Charges exceptionnelles (c) Secours et dots Titres annulés (sur exercices antérieurs Autres charges exceptionnelles Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3) Dépenses imprévues (e) FOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e Virement à la section d'investissement Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6) Valeurs comptables immobilisations cédée LL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT Opérat° ordre intérieur de la section (7) FOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre) Pour information	Médecine du travail, pharmacie 500,00 Autres charges 100,00 Atténuations de produits 28 184,00 Autres charges de gestion courante 108 325,00 Proits d'utilisate informatique nuage 1 000,00 Indemnités 64 000,00 Frais de mission 200,00 Cotisations de retraite 3 400,00 Formation 8 000,00 Créances admises en non-valeur 500,00 Créances éteintes 2 000,00 Autres contributions obligatoires 2 000,00 Subv. fonct. CCAS 3 000,00 Autres établissements publics locaux 150,00 Subv. fonct. Associate, personnes privée 25 815,00 Autres établissements publics locaux 1,000 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 1 492 989,00 Erdisfèts réglés à l'échéance 1 288,78 Charges financières (b) 1 288,78 Intérêts réglés à l'échéance 1 288,78 Charges exceptionnelles (c) 5 920,00 Secours et dots 1 320,00	Médecine du travail, pharmacie 500,00 190,00 Autres charges 100,00 0,00 Attributions de produits 28 184,00 28 184,00 28 184,00 Attributions de compensation 28 184,00 28 184,00 28 184,00 Autres charges de gestion courante 108 325,00 95 034,90 Droits d'utilisat* informatique nuage 1 000,00 400,00 Indemnités 64 000,00 64 633,20 Frais de mission 200,00 0,00 Cotisations de retraite 3 400,00 3 82,16 Formation 8 000,00 260,00 Cotis. fonds financt alloc. fin mandat 50,00 0,00 Créances admises en non-valeur 500,00 1,56 Créances éteintes 200,00 966,66 Subv. fonct. CCAS 3 000,00 3 000,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 Subv. fonct. Associat*, personnes privée 25 815,00 22 410,00 Subv. fonct. Associat*, personnes privée 25 815,00 22 410,00 Subv. fonct. Associat*, personnes privée <td>Médecine du travail, pharmacie 500,00 190,00 Autres charges 100,00 0,00 Atténuations de produits 28 184,00 28 184,00 Attributions de compensation 28 184,00 28 184,00 Autres charges de question courante 108 325,00 95 034,90 Droits d'utilisat' informatique nuage 1 000,00 400,00 Indemnités 64 000,00 64 633,20 Frais de mission 200,00 0,00 Cotisations de retraite 3 400,00 3 362,16 Formation 8 000,00 266,00 Cotis, fonds financt alloc, fin mandat 500,00 0,00 Créances detintes 200,00 0,00 Créances detintes 200,00 0,00 Autres contributions obligatoires 200,00 966,66 Subv. fonct. CCAS 3 300,00 3 000,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 Subv. fonct. Associat*, personnes privée 25 815,00 22 410,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 LOEP</td> <td>Médecine du travail, pharmacie 500,00 190,00 0.00 Autres charges 100,00 0.00 0.00 Atténuations de produits 28 184,00 28 184,00 0.00 Attinuations de compensation 28 184,00 28 184,00 0.00 Autres charges de gestion courante 108 325,00 95 034,90 0.00 Droits d'utilisari informatique nuage 1 000,00 400,00 0.00 Indemnités 64 000,00 64 633,20 0.00 Frais de mission 200,00 0,00 0.00 Formation 8 000,00 260,00 0.00 Cotiss industinate alloc. fin mandat 50,00 0,00 0.00 Créances detinites 2000,00 1,56 0,00 Créances distintes 2000,00 966,66 0,00 Autres contributions obligatoires 2000,00 966,66 0,00 Subv. fronct. CCAS 3 000,00 3 000,00 0,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 0,00 Subv. fonct. Associat**, personn</td> <td>Médecine du travail, pharmacie 500,00 190,00 0,00 0,00 Autres charges 100,00 0,00 0,00 0,00 Atténuations de produits 28 184,00 28 184,00 0,00 0,00 Attributions de compensation 28 184,00 28 184,00 0,00 0,00 Drois d'utilisat' informatique nuage 1 000,00 400,00 0,00 0,00 Indemités 64 000,00 64 633,20 0,00 0,00 Frais de mission 200,00 0,00 0,00 0,00 Cristaines de retraite 3 400,00 3 362,16 0,00 0,00 Formation 8 000,00 260,00 0,00 0,00 Créances daffinant alloc. fin mandat 500,00 0,00 0,00 0,00 Créances admisse en non-valeur 500,00 1,56 0,00 0,00 Créances deinies 200,00 96,66 0,00 0,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 0,00 Subv. fonct. CAS 3 000,00</td>	Médecine du travail, pharmacie 500,00 190,00 Autres charges 100,00 0,00 Atténuations de produits 28 184,00 28 184,00 Attributions de compensation 28 184,00 28 184,00 Autres charges de question courante 108 325,00 95 034,90 Droits d'utilisat' informatique nuage 1 000,00 400,00 Indemnités 64 000,00 64 633,20 Frais de mission 200,00 0,00 Cotisations de retraite 3 400,00 3 362,16 Formation 8 000,00 266,00 Cotis, fonds financt alloc, fin mandat 500,00 0,00 Créances detintes 200,00 0,00 Créances detintes 200,00 0,00 Autres contributions obligatoires 200,00 966,66 Subv. fonct. CCAS 3 300,00 3 000,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 Subv. fonct. Associat*, personnes privée 25 815,00 22 410,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 LOEP	Médecine du travail, pharmacie 500,00 190,00 0.00 Autres charges 100,00 0.00 0.00 Atténuations de produits 28 184,00 28 184,00 0.00 Attinuations de compensation 28 184,00 28 184,00 0.00 Autres charges de gestion courante 108 325,00 95 034,90 0.00 Droits d'utilisari informatique nuage 1 000,00 400,00 0.00 Indemnités 64 000,00 64 633,20 0.00 Frais de mission 200,00 0,00 0.00 Formation 8 000,00 260,00 0.00 Cotiss industinate alloc. fin mandat 50,00 0,00 0.00 Créances detinites 2000,00 1,56 0,00 Créances distintes 2000,00 966,66 0,00 Autres contributions obligatoires 2000,00 966,66 0,00 Subv. fronct. CCAS 3 000,00 3 000,00 0,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 0,00 Subv. fonct. Associat**, personn	Médecine du travail, pharmacie 500,00 190,00 0,00 0,00 Autres charges 100,00 0,00 0,00 0,00 Atténuations de produits 28 184,00 28 184,00 0,00 0,00 Attributions de compensation 28 184,00 28 184,00 0,00 0,00 Drois d'utilisat' informatique nuage 1 000,00 400,00 0,00 0,00 Indemités 64 000,00 64 633,20 0,00 0,00 Frais de mission 200,00 0,00 0,00 0,00 Cristaines de retraite 3 400,00 3 362,16 0,00 0,00 Formation 8 000,00 260,00 0,00 0,00 Créances daffinant alloc. fin mandat 500,00 0,00 0,00 0,00 Créances admisse en non-valeur 500,00 1,56 0,00 0,00 Créances deinies 200,00 96,66 0,00 0,00 Autres établissements publics locaux 150,00 0,00 0,00 Subv. fonct. CAS 3 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Dotail au Calcul acc lone a	<u> </u>
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Affiché le

■ ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTA

Chap/	Libellé (1)	0.7.11.	Crédits empl	à employer)		
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	12 300,00	2 658,32	0,00	0,00	9 641,68
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	358,32	0,00	0,00	9 641,68
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	131 700,00	132 442,52	0,00	0,00	-742,52
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	3 427 ,00	0,00	0,00	-2 <i>4</i> 27,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70632 7065	Redevances services à caractère loisir	38 000,00	32 598,84	0,00	0,00	5 401,16
7065	Droits port et navigation (hors location Redev. services périscolaires et enseign	0,00 90 000,00	74,00 94 259,68	0,00 0,00	0,00 0,00	-74,00 -4 259,68
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 200,00	2 083,00	0,00	0,00	117,00
73	Impôts et taxes	939 934,00	991 698,43	0,00	0,00	-51 764,43
73111	Impôts directs locaux	732 000,00	763 560,00	0,00	0,00	-31 560,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	200,00	3 166,00	0,00	0,00	-2 966,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	64 012,00	64 012,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	352,00	352,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	43 000,00	42 469,00	0,00	0,00	531,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	370,00	377,96	0,00	0,00	-7,96
7343	Taxes sur les pylônes électriques	10 000,00	10 676,00	0,00	0,00	-676,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	40 000,00	41 257,50	0,00	0,00	-1 257,50
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	65 827,97	0,00	0,00	-15 827,97
74	Dotations et participations	421 940,46	393 164,60	0,00	0,00	28 775,86
7411 74121	Dotation de colidarité rurale	200 000,00	200 505,00	0,00	0,00	-505,00
74121	Dotation de solidarité rurale Dotation nationale de péréquation	32 400,00 30 000,00	33 001,00 31 431,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-601,00 -1 431,00
74127	Dot. aux élus locaux	117,00	0,00	0,00	0,00	117,00
744	FCTVA	500,00	273,93	0,00	0,00	226,07
74718	Autres participations Etat	50 000,00	67 000,65	0,00	0,00	-17 000,65
74748	Participat° Autres communes	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7478	Participat° Autres organismes	45 000,00	30 139,43	0,00	0,00	14 860,57
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	2 400,00	1 748,59	0,00	0,00	651,41
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	16 000,00	17 760,00	0,00	0,00	-1 760,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	42 473,46	0,00	0,00	0,00	42 473,46
748388 7484	Autres Dotation de recensement	0,00 0,00	7 549,00 3 756,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-7 549,00 -3 756,00
			38 253,40	Ĭ		
75 752	Autres produits de gestion courante Revenus des immeubles	35 000,00 35 000,00	38 251,86	0,00 0,00	0,00 0,00	-3 253,40 -3 251,86
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,54	0,00	0,00	-3 251,86
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	1 540 874,46	1 558 217,27	0,00	0,00	-17 342,81
IOIAL	(a) = 70+73+74+75+013	1 040 07 4,40	1 000 217,27	0,00	0,00	-17 342,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	39 856,38	0,00	0,00	-37 356,38
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	99,00	0,00	0,00	401,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	7 800,00	0,00	0,00	-7 800,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	31 957,38	0,00	0,00	-29 957,38
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 543 374,46	1 598 073,65	0,00	0,00	-54 699,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	28 193,43			-28 193,43
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	28 193,43			-28 193,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	28 193,43			-28 193,43
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE stal des opérations réelles et d'ordre)	1 543 374,46	1 626 267,08	0,00	0,00	-82 892,62
R 002 I	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	383 444,20				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

С	OMMUNE - PREMESQUES - CA - 2	022		éfecture le 03/04/2023 ecture le 03/04/2023
	Montant des ICNE de l'exercice		Affiché le 00	28
	Montant des ICNE de l'exercice N-1		ID: 059-2159	04707-20230327-202304V3-DE
	= Différence ICNE N – ICNE N-1		0,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- $\end{(2)} \ \mbox{Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires}.$
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE DE 10: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	13 000,00	8 595,12	0,00	4 404,88
2031	Frais d'études	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 500,00	8 595,12	0,00	1 904,88
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 2115	Immobilisations corporelles (sauf opérations) Terrains bâtis	715 991,47	117 325,80	0,00	598 665,67 3 000.00
2115	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00 1 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	892,50	0,00	4 107,50
21311	Hôtel de ville	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21316	Equipements du cimetière	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
21318	Autres bâtiments publics	90 000,00	41 046,00	0,00	48 954,00
2132	Immeubles de rapport	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2135 2138	Installations générales, agencements Autres constructions	1 000,00 27 308,46	0,00 0,00	0,00 0,00	1 000,00 27 308,46
2152	Installations de voirie	1 000,00	938,93	0,00	61,07
21534	Réseaux d'électrification	0,00	14 184,00	0,00	-14 184,00
21538	Autres réseaux	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	500,00	0,00	0,00	500,00
21571	Matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	5 104,20	0,00	-104,20
2158	Autres installat°, matériel et outillage	9 683,01	42 537,34	0,00	-32 854,33
2183 2184	Matériel de bureau et informatique Mobilier	5 000,00 2 000,00	0,00	0,00	5 000,00 -3 499,85
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	5 499,85 7 122,98	0,00 0,00	27 877,02
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	8 694,00	0,00	0,00	8 694,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 694,00	0,00	0,00	8 694,00
20.0	Total des dépenses d'équipement	737 685,47	125 920,92	0,00	611 764,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 147,41	69 997,41	0,00	150,00
1641	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros	69 997,41	69 997,41	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	0,00	0,00	150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	3,02		7,00
020	· · · · ·	 			450.00
_	Total des dépenses financières	70 147,41	69 997,41	0,00	150,00
1	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	807 832,88	195 918,33	0,00	611 914,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	28 193,43		-28 193,43
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	28 193,43		-28 193,43
	Charges transférées (6)	0,00	28 193,43		-28 193,43
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	28 193,43		-28 193,43
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	28 193,43		-28 193,43
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	807 832,88	224 111,76	0,00	583 721,12
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	110 799,46			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2023 Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le budgétaires.

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régir (6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	292 368,00	92 446,37	0,00	199 921,63
1323	Subv. non transf. Départements	16 422,00	16 422,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	179 000,00	0,00	0,00	179 000,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	7 446,00	0,00	0,00	7 446,00
1341	D.E.T.R. non transférable	89 500,00	76 024,37	0,00	13 475,63
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	292 368,00	92 446,37	0,00	199 921,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	199 493,46	212 897,45	0,00	-13 403,99
10222	FCTVA	80 000,00	89 427,40	0.00	-9 427,40
10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 976,59	0,00	-3 976,59
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	119 493,46	119 493,46	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	0,00	0,00	150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	199 643,46	212 897,45	0,00	-13 253,99
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	492 011,46	305 343,82	0,00	186 667,64
021	Virement de la sect° de fonctionnement	426 620,88			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	35 993,43		-35 993,43
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	35 993,43		-35 993,43
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	426 620,88	35 993,43		390 627,45
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	426 620,88	35 993,43		390 627,45
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	918 632,34	341 337,25	0,00	577 295,09
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI~040 = DF~042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2023 Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

r	OI	VIΝ	ЛU	NF	_	PR	F١	ΛF	ടവ	IIFS	- CA	-	20	22

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					350 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					350 000,00									
201801	CREDIT AGRICOLE	28/11/2019	28/11/2019	10/01/2020	350 000,00	F		0,000	0,610	euros	А		N	-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

											Reçu en préf	ecture le 03/	04/2023		
		_			Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat				Affiché le			225	4
			Date					Taux	initial		ID: 059-215	904707-2023	30327-202304	4V3-DE	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
															1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
															1
1687 Autres dettes (total)					0,00										4

350 000,00

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Total général

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

1V A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N											
			0.11				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		141 278,39					69 997,41	1 288,78	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		141 278,39					69 997,41	1 288,78	0,00	0,00
201801	N	0,00	-	141 278,39	3,00	F		0,000	69 997,41	1 288,78	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		141 278,39					69 997,41	1 288,78	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 059-215904707-20230327-202304V3-DE

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Affichá lo

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In: Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d' de l'en	ation et 'amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ictéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité de	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

NV ANNEVEO Af	Affiché le	
	Reçu en préfecture le 03/	/04/2023
DMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022	Envoyé en préfecture le 0	03/04/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

	Date de			résidu	rée elle en ées			Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022	Envoyé en préfecture le 03/04/2	023	
	Reçu en préfecture le 03/04/202	3	
IV – ANNEXES	Affiché le	ĬV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	ID: 059-215904707-20230327-2	202304V3-DE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.8	

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Do	ont
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(</u> ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Affiché le

ID : 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	69 997,41	l 69 997,41
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	69 997,41	69 997,41
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	69 997,41	69 997,41
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	69 997,41	0,00	110 799,46	180 796,87

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

A=(/4)	1.95-115 (4)	Crédits de l'exercice	Dás Pastiana
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	506 620,88	III 93 403,99
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	80 000,00	93 403,99
10222	FCTVA	80 000,00	89 427,40
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 976,59
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	426 620,88	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	426 620,88	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	93 403,99	0,00	0,00	119 493,46	212 897,45

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	180 796,87
Ressources propres disponibles	IV	212 897,45
Solde	V = IV - II (3)	32 100,58

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

Affiché le

ID : 059-215904707-20230327-202304V3-DE

ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

IV - ANNEXES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/01/2017	LOGICIEL DE GESTION JVS	8 037,12	0,00	0
10/11/2020	TAPIS DOJO	41 046,00	0,00	0
15/12/2020	GUIRLANDES ELECTRIQUES VOIRIE	5 104,20	0,00	0
01/01/2021	Marché de maîtrise d'oeuvre aménagement	892,50	0,00	0
01/01/2021	Diagnostic du parc Eclairage Public de I	8 694,00	0,00	0
01/01/2021	Diagnostic du parc Eclairage Public de I	5 490,00	0,00	0
08/07/2021	2 BANCS POUR COUR ECOLE JL CHRETIEN	838,80	0,00	0
15/12/2021	LICENCES EXCHANGE ONLINE ET NOM DE DOM	AI 558,00	0,00	0
16/03/2022	TRONCONNEUSE STIHL SERVICE TECHNIQUE	823,74	0,00	0
16/03/2022	DEUX SIEGES ERGONOMIQUES POUR FRANCIN	E 2 044,25	0,00	0
16/03/2022	D DEUX ASPIRATEURS	670.00	0.00	0
02/06/2022	4 JARDINIERES POUR ESPACES EXTERIEURS	672,00 938,93	0,00 0,00	0
02/06/2022	TAILLE HAIE	294.00	0,00	0
		- ,	-,	•
02/06/2022	20 TABLES PLIANTES	1 987,68	0,00	0
02/08/2022	MEUBLE BAS ET BIBLIOTHEQUE CLASSE MATE	•	0,00	0
02/08/2022	achat barbecue	147,90	0,00	0
05/09/2022	Film occultant pour vitres	838,80	0,00	0
05/09/2022	Film occultant pour vitres	4 018,08	0,00	0
19/10/2022	1 BANC ESPACE VERT RESIDENCE DU COUVEN		0,00	0
19/10/2022	VITRINE ECOLE JL CHRETIEN	427,36	0,00	0
19/10/2022	Table octogonale école JL CHRETIEN	114,35	0,00	0
19/10/2022	12 CHAISES ECOLE JL CHRETIEN	295,26	0,00	0
19/10/2022	MICRO ONDE POUR MERCREDI RECREATIF	229,20	0,00	0
19/10/2022	SOUFFLEUR POUR SERVICE TECHNIQUE	588,00	0,00	0
12/12/2022	TRACTEUR TONDEUSE FRONTALE ISEKI	38 148,00	0,00	0
12/12/2022	3 BANCS TOUR D'ARBRE COUR ECOLE JL CRHE	· · ·	0,00	0
12/12/2022 Acquisitions à titre gratuit	TABLE DE MIXAGE ANALOGIQUE	629,00	0,00	0
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		126 759,72	0,00	

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

A10.2

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Pour mémoire			
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	7 800,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	35 993,43

Affiché le

ID : 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

B1.1

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi	al Taux actua-	moyen c ur l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
logements sociaux) Total des emprunts autres que ceux contractés par des																
collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Affiché le

<u>IV – ANNEXES</u> ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU ST/12/N								
CDADES OU EMPLOIS (4)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
GRADES OU EMPLOIS (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 4,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 4,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 4,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 4,00	
N. Company of the Com	^		,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	·		·	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Attaché Principal Rédacteur	C A B	2,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00	2,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,52	1,28	9,80	8,80	1,00	9,80	
Adjoint technique territorial Adjoint technique territorial principal de 1ère classe Adjoint technique territorial principal de 2ème classe FILIERE SOCIALE (d)	C C C	6,52 1,00 1,00 0,00	1,28 0,00 0,00 0,00	7,80 1,00 1,00 0,00	6,80 1,00 1,00 0,00	1,00 0,00 0,00 0,00	7,80 1,00 1,00 0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	C C	1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 0,00	1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		1,52	0,05	1,57	1,00	0,57	1,57	
Adjoint territorial d'animation Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe FILIERE POLICE (j)	C C	0,52 1,00 0,00	0,05 0,00 0,00	0,57 1,00 0,00	0,00 1,00 0,00	0,57 0,00 0,00	0,57 1,00 0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,04	1,33	17,37	15,80	1,57	17,37	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

un grant à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 8

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	i	MUNERATION (3)	CON	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD

Envoyé en préfecture le 03/04/2023	
Recu en préfecture le 03/04/2023	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		1	ché le TRAT
AGENTS NON THE PARTY OF THE PAR	(1)	(2)	Indice (8)	Euros		: 059-215904707-20230327-202304V3-DE
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé
						(CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé
						(CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé
A disint to witavial dispination	С	ANIM	367	0.00	A Autres	(CAE)
Adjoint territorial d'animation	C	AINIIVI	307	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé
				2,02		(CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	À Contractuel de droit privé
						(CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé
	_					(CAE)
Adjoint territorial d'animation	С	ANIM	367	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé
Adjoint to witorial dianimation	С	ANIM	367	0.00	A Autrop	(CAE)
Adjoint territorial d'animation		AINIIVI	307	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		(O/L)
				·		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.
CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Affiché le

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV - ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	918 632,34	224 111,76	0,00	694 520,58		
RECETTES	918 632,34	341 337,25	0,00	577 295,09		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	1 926 818,66	1 518 424,22	0,00	408 394,44		
RECETTES	1 926 818,66	1 626 267,08	0,00	300 551,58		

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

neutralisation des nux reciproques)							
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	918 632,34	224 111,76	0,00	694 520,58			
RECETTES	918 632,34	341 337,25	0,00	577 295,09			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	1 926 818,66	1 518 424,22	0,00	408 394,44			
RECETTES	1 926 818,66	1 626 267,08	0,00	300 551,58			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 845 451,00	1 742 535,98	0,00	1 102 915,02			
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 845 451,00	1 967 604,33	0,00	877 846,67			

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

Affiché le

<u>IV – ANNEXES</u>

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

noutranoution doc nax reciproques; (1)							
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	918 632,34	224 111,76	0,00	694 520,58			
RECETTES	918 632,34	341 337,25	0,00	577 295,09			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	1 926 818,66	1 518 424,22	0,00	408 394,44			
RECETTES	1 926 818,66	1 626 267,08	0,00	300 551,58			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 845 451,00	1 742 535,98	0,00	1 102 915,02			
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 845 451,00	1 967 604,33	0,00	877 846,67			

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

Affiché le

IV - ANNEXES DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIL D: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТГРВ	1 419 000,00	0,00	42,71	0,00	606 055,00	0,00
TFPNB	43 900,00	0,00	59,81	0,00	26 257,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

COMMUNE - PREMESQUES - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2023 Reçu en préfecture le 03/04/2023

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

ID: 059-215904707-20230327-202304V3-DE

Affiché le

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Arnaud MARQUE , Adjoint au Maire	
Christelle ANNAERT , Conseillère Municipale	
Christine LEFEBVRE , Conseillère Municipale	
Denis DUMONT , Conseiller Municipal	
Florence BOULANGER , Conseillère Municipale	
Guy DUBOIS , Conseiller Municipal	
Julie TYBOU , Conseillère Municipale	
Ludovic BASECQ , Adjoint au Maire	
Nathalie GUISLAIN , Adjointe au Maire	
Pascal VANDEN DORPE , Adjoint au Maire	
Pascale ALLIOT , Adjointe au Maire	
Pascale CAREY , Conseillère Municipale	
Patrick PACCOU , Conseiller Municipal	
Pierric JOURDAIN , Conseiller Municipal	
Stéphane MOUVEAUX , Conseiller Municipal	
Sylvie VAN EECKE , Conseillère Municipale	
Xavier DUBOIS , Conseiller Municipal	
Yvan HUTCHINSON , Maire	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .